

MODIFICATION de l'état de développement des recettes et des dépenses de l'Hôpital Saint-Jacques pour l'exercice 1956.

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 17 Juillet 1956

Mesdames,

Messieurs,

La Directrice de l'Hôpital Saint-Jacques a demandé de bien vouloir renouveler le matériel de son établissement et d'allouer à ce regard un crédit supplémentaire sur l'exercice 1956.

En conséquence, je vous demande:

1°) de désaffecter des crédits concernant l'achat des denrées diverses (1.581.000 Fr), la somme de 664.000 Fr et de la réaffecter aux crédits des dépenses suivantes:

Viandes et poissons	200.000.-
Mobilier et coucher	464.000.-

2°) de désaffecter sur les crédits admis en dépenses concernant les médicaments (5.000.000) la somme de 600.000 Fr et de la réaffecter comme suit:

Acquisition d'un frigidaire	240.000.-
(Lingerie, Habillement, Blanchissage)	360.000.-

Le Maire,
Signé: VALLON-HOARAU.

Le MAIRE. - Je mets aux voix le rapport ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

*Vu et soumis à l'approbation
de Monsieur le Préfet
St Denis, le 10 octobre 1956
P. le Secrétaire Général
le chef de Division délégué
Signé: F. J. Gavarini*

*Approuvé
M. Denis, le 22 octobre 1956
P. le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
Signé: R. Petit*

Maire N° 6